

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DES FAMILLES, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Arrêté du 20 juillet 2026

fixant le nombre de contrats d'engagement de service public pouvant être signés par les étudiants de deuxième et de troisième cycles des études de médecine et d'odontologie et par les praticiens à diplômes étrangers hors Union européenne autorisés à poursuivre un parcours de consolidation des compétences au titre de l'année universitaire 2025-2026

NOR : SFHH2619913A

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées et le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 632-6, R. 631-24 et R. 631-24-1 ;

Vu le code de la santé publique,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Le nombre de contrats d'engagement de service public pouvant être signés, au titre de l'année universitaire 2025-2026, par les étudiants de deuxième et de troisième cycle des études de médecine et d'odontologie et par les praticiens à diplômes étrangers hors Union européenne autorisés à poursuivre un parcours de consolidation des compétences en médecine et en odontologie est fixé et réparti conformément aux tableaux figurant en annexe.

Article 2

A compter du 29 juillet 2026 et jusqu'au 14 août 2026, les unités de formation et de recherche et chaque composante universitaire au sens de l'article L. 713-4 du code de l'éducation assurant l'une de ces formations peuvent, au sein de la même université, procéder à une nouvelle répartition des contrats d'engagement de service public non conclus, entre les formations de médecine et d'odontologie et entre chacune des catégories mentionnées au I de l'article R. 631-24 du même code.

Un arrêté des ministres chargés de la santé, de la sécurité sociale et de l'enseignement supérieur détermine, pour les contrats non conclus à la date du 10 septembre 2026, une nouvelle répartition entre unités de formation et de recherche et composantes.

Article 3

L'arrêté du 30 juin 2026 fixant le nombre de contrats d'engagement de service public pouvant être signés par les étudiants de deuxième et de troisième cycles des études de médecine et d'odontologie et par les praticiens à diplômes étrangers hors Union européenne autorisés à poursuivre un parcours de consolidation des compétences au titre de l'année universitaire 2025-2026 est abrogé.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 20 juillet 2026.

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Pour la ministre et par délégation :

Le sous-directeur des ressources humaines du système de santé,

R. BÉGUÉ

La cheffe de service, adjointe au directeur de la sécurité sociale,

D. CHAMPETIER

Le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace,
 Pour le ministre et par délégation :
L'adjointe au sous-directeur de la stratégie et de la qualité des formations,
 K. SIRI

ANNEXE

RÉPARTITION DES CONTRATS D'ENGAGEMENT DE SERVICE PUBLIC PAR UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE ET PAR CATÉGORIE D'ÉTUDIANTS MENTIONNÉE AU I DE L'ARTICLE R. 631-24 DU CODE DE L'ÉDUCATION

UFR de médecine	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux étudiants de deuxième cycle de médecine	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux étudiants de troisième cycle de médecine
Aix-Marseille (+ Corse)	26	5
Amiens	14	3
Angers	5	1
Antilles-Guyane	32	4
Besançon	4	2
Bordeaux	7	5
Brest	7	1
Caen	21	15
Clermont-Ferrand	6	5
Dijon	14	1
Grenoble	3	3
La Réunion	1	0
Lille	11	2
Limoges	12	6
Lyon	15	5
Montpellier	13	15
Nancy	11	7
Nantes	7	4
Nice	14	2
Paris Cité	7	5
Paris Est Créteil	11	6
Paris Saclay	10	3
Poitiers	10	10
Reims	10	7
Rennes	9	0
Rouen	12	23
Saint-Etienne	6	4
Sorbonne Paris Nord	70	4
Sorbonne Université	7	6
Strasbourg	19	1

UFR de médecine	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux étudiants de deuxième cycle de médecine	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux étudiants de troisième cycle de médecine
Toulouse	4	2
Tours	19	6
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	12	4
TOTAL	429	167

UFR d'odontologie	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux étudiants de deuxième cycle en odontologie	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux étudiants de troisième cycle en odontologie
Aix-Marseille	1	0
Amiens	2	0
Besançon	0	0
Bordeaux	15	0
Brest	2	0
Caen	5	0
Clermont-Ferrand	17	0
Dijon	4	0
Lille	22	0
Lyon	7	0
Montpellier	10	0
Nancy	22	0
Nantes	9	0
Nice	4	0
Paris Cité	35	0
Reims	10	0
Rennes	6	0
Rouen	4	0
Strasbourg	3	0
Toulouse	7	0
Tours	17	0
TOTAL	202	0

UFR	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux praticiens à diplôme hors Union européenne de médecine et d'odontologie
Aix-Marseille (+ Corse)	0
Amiens	0
Angers	0
Antilles-Guyane	0
Besançon	0
Bordeaux	0
Brest	0
Caen	0

UFR	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux praticiens à diplôme hors Union européenne de médecine et d'odontologie
Clermont-Ferrand	0
Dijon	0
Grenoble	0
La Réunion	0
Lille	0
Limoges	0
Lyon	0
Montpellier	0
Nancy	0
Nantes	0
Nice	0
Paris Cité	0
Paris Est Créteil	0
Paris Saclay	0
Poitiers	0
Reims	0
Rennes	0
Rouen	0
Saint-Etienne	0
Sorbonne Paris Nord	0
Sorbonne université	0
Strasbourg	0
Toulouse	0
Tours	0
Versailles-Saint-Quentin-en Yvelines	0
TOTAL	0